

Nombre de Membres
en exercice : 9

Présents (es) à la
séance : 6

Pouvoir : 0

Date de la
convocation :
05 septembre 2025

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE – SAINT-REMY

PROCES VERBAL SEANCE - L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ LE ONZE
SEPTEMBRE à 14H00.

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Florence PLISSONNIER, qui procède à l'appel nominal.

Etaient présent (tes) : Mmes Florence PLISSONNIER, Pascale BARBIER, Pascale DESRAY, Andrée Marie PEUTIN, Bénédicte PINSONNEAUX, Monsieur Jacques LAMBERT

Etaient absent (tes) : Mme Marie-Thérèse LYOTHIER, Mme Elise MARTIN, Monsieur Jean Baptiste GOUYON

Etaient présentes à titre consultatif : Mmes Mélanie LEGEE, Chrystelle DESVIGNES

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Objet : Colis de bienfaisance

Exposé :

Madame la Présidente rappelle à l'ensemble du Conseil d'Administration que le Centre Communal d'Action Sociale, comme chaque année, assure la distribution du « colis de bienfaisance ».

Les critères d'attribution actuels sont :

- Vivre à domicile sur Saint Rémy,
- Être âgé de 70 ans et plus.
- S'inscrire auprès du CCAS.

Les résidents des maisons de retraite et Ehpad n'entrent pas dans les critères d'attribution.

Les colis sont remis aux bénéficiaires début décembre lors d'un après-midi convivial.

Le budget prévisionnel est de 9 504.25€.

Le colis est livré dans une valisette, son contenu est composé de différents produits du terroir.

Délibération :

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration :

- APPROUVE et RENOUVELLE les dispositions du présent rapport « colis de bienfaisance »
- AUTORISE Madame la Présidente ou son représentant à signer les différents documents s'y rapportant.

Vote : POUR à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré en séance et ont signé les membres présents. Pour extrait conforme.

Florence PLISSONNIER

Présidente du CCAS
Maire



Certifié exécutoire pour avoir
été reçu à la sous-Préfecture
le 16/09/2025
et publié, affiché ou
notifié le 16/09/2025

REÇU EN PREFECTURE

Le 16/09/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-071-267105278-20250916-DEL565_25-D